

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 20 juin 2016, à 19 h 30.

Présents : M. Michel Surprenant, maire  
M. Camille Solomon, conseiller  
M<sup>me</sup> Annie Poitras, conseillère  
M. Michel Robidoux, conseiller  
M<sup>me</sup> Diana Shannon, conseillère  
M. Gilles Côté, conseiller  
M. Robert Lacombe, conseiller

Sont également présentes :

M<sup>me</sup> Linda Paquette, directrice générale  
M<sup>me</sup> Francine Bédard, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Annulation des soldes résiduels des règlements d'emprunt
7. Affectation du solde disponible - Règlement d'emprunt 404-2010
8. Affectation du solde disponible - Règlement d'emprunt 417-2011
9. Affectation du solde disponible - Règlement d'emprunt 436-2012
10. Radiation de comptes à recevoir et annulation de taxes municipales
11. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles - Encadrement de la vente des terres du domaine de l'État
12. Croix-Rouge canadienne - Renouvellement entente de service et paiement de la contribution annuelle
13. Fermeture d'un ancien chemin - Partie du lot 4 936 278 - Partie rue des Muriers
14. Acceptation des projets sélectionnés - Programme de subvention aux projets culturels 2016-2017 de la municipalité
15. Chertsey en Fête - Acceptation - Plan de communication stratégique
16. Politique de gestion contractuelle - Amendement article 6.1.1 - Nouveau substitut
17. Mise en application article 3.1.2 du règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme - Durée du mandat des membres
18. Demande d'aide financière - MTQ - Programme Réhabilitation du réseau routier local
19. Demande d'aide financière - Développement économique Canada - Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150
20. Octroi de contrat - Compo-Recycle - Système de gestion intégré des matières résiduelles
21. Achat d'un camion (pick-up) 4 X 4 multiplace 2016 - A. Chalut Auto Itée - Service des travaux publics
22. Achat et installation de modules - Tech Sport inc. - Parc de planches à roulettes
23. Achat de panneaux de basketball pour l'école Saint-Théodore
24. Achat boîte en aluminium (caisson pour tranchée) - United Rentals - Service des travaux publics
25. Application mobile pour le Gestionnaire municipal - PG Solutions - Service de l'urbanisme
26. Mandat PME Inter-Notaires - Préparation des actes - Vente pour taxes 11 juin 2015

## ORDRE DU JOUR (suite)

27. Mandat Hétu-Bellehumeur Architectes - Préparation projet et plan préliminaire avec estimation des coûts - Construction caserne incendie
28. Mandat Consultants S.M. inc. - Préparation documents d'appel d'offres - Travaux de réfection ch. du Lac-d'Argent
29. Mandat Consultants S.M. inc. - Préparation documents d'appel d'offres - Travaux de réfection sur le 2<sup>e</sup> Rang Est
30. Embauche de M<sup>me</sup> Julie Comtois - Directrice intérimaire - Service des communications
31. Embauche de M<sup>me</sup> Kim Baumgarten - Agente de bureau (loisirs) - Employée régulière
32. M. Éric Brunet - Directeur du Service d'urbanisme - Période d'essai non concluante
33. Embauche de M. Omar Moussaoui - Directeur du Service d'urbanisme
34. Embauche de M. Jean-Vincent Tanguay - Inspecteur des bâtiments - Employé à l'essai
35. Appui - Événement radio amateur - 25 juin 2016
36. Autorisation - Utilisation d'un terrain - Comité pour les lacs Grenier et Robert
37. Demande de nom de rue - Lot 4 748 240 - Rue Malie
38. Demande de nom de rue - Domaine Saint-Vincent - Lots 5438 030 et 5438 032 - Avenue du Lac-Delisle
39. Demande d'arrêt routier - Les Chevaliers de Colomb - 3 septembre 2016
40. Demande d'arrêt routier - Centre communautaire de la Ouareau - 9 juillet 2016
41. Engagement de la municipalité - Charte de la bienveillance envers les personnes âgées de Lanaudière
42. Autorisation d'assistance - M. Miguel Brazeau - Colloque annuel AGFMQ
43. Période de questions - Dérogations mineures
44. Demande de dérogation mineure - 713, rue des Géraniums
45. Demande de dérogation mineure - 3070, chemin du Lac-Brûlé
46. Demande de dérogation mineure - 191, rue Venne
47. Demande de dérogation mineure - 821, avenue des Ukrainiens
48. Demande de dérogation mineure - 1390, rue de la Baie
49. Demande de dérogation mineure - 911, chemin du Lac-Canadien
50. Demande de dérogation mineure - 300, avenue de la Roche
51. Règlement 490-2016 amendant le règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le montant d'allocation de présence
52. Autorisation de paiement - MRC de Matawinie - Système d'information géographique
53. Autorisation de paiement - Gestion Serjean - Travaux de rénovation église Saint-Théodore
54. Adoption du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2015
55. Adoption des comptes fournisseurs
56. Dépôt de l'état des activités financières
57. Le maire vous informe
58. Période de questions
59. Levée de la séance

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, M. Michel Surprenant.

### 2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2016-184

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que présenté.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2016-185

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 mai et des ouvertures de soumissions du 2 et du 14 juin 2016, tels que rédigés.

6. Annulation des soldes résiduels des règlements d'emprunt

ATTENDU QUE la municipalité de Chertsey a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU' une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU' il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU' il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

POUR CES MOTIFS,

2016-186

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Chertsey modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

6. Annulation des soldes résiduaire des règlements d'emprunt (suite)

QUE la municipalité de Chertsey informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous la colonne « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la municipalité de Chertsey demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

7. Affectation du solde disponible - Règlement d'emprunt 404-2010

2016-187

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le solde de 8 494,24 \$ disponible au règlement 404-2010, décrétant des travaux pour le remplacement de conduites d'aqueduc sur les rues Tremblay, des Abeilles, des Arnicas, Principale, Bélair, 2<sup>e</sup> Rang, 3<sup>e</sup> Rang et la route 125 ainsi qu'un emprunt maximum de 899 250 \$ à cette fin, soit affecté au paiement des honoraires professionnels pour le prolongement et l'étude du réseau d'aqueduc du village.

8. Affectation du solde disponible - Règlement d'emprunt 417-2011

2016-188

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le solde de 7 542,99 \$ du règlement d'emprunt 417-2011, décrétant des travaux pour la réalisation du projet de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque municipale et un emprunt de 1 151 060 \$ à cette fin, soit affecté au remboursement, capital et intérêts, dudit règlement.

9. Affectation du solde disponible - Règlement d'emprunt 436-2012

2016-189

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que le solde de 514,93 \$ du règlement d'emprunt 436-2012, décrétant des travaux d'asphaltage sur le chemin du Lac-Brûlé et un emprunt au montant de 525 000 \$ à cette fin, soit affecté au remboursement, capital et intérêts, dudit règlement.

10. Radiation de comptes à recevoir et annulation de taxes municipales

2016-190

Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le conseil autorise la radiation de comptes à recevoir, totalisant un montant de 26 316,91 \$ et l'annulation de taxes municipales totalisant un montant de 2 762,31 \$, tel que montré au tableau préparé par le directeur des finances en date du 20 juin 2016 et inclus en annexe du présent procès-verbal.

11. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles - Encadrement de la vente des terres du domaine de l'État

ATTENDU QUE l'analyse de plusieurs dossiers d'offres de vente sur des projets totalisant plus de 12 M\$ en Matawinie sont en attente depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a émis unilatéralement, le 31 mars 2016, de nouvelles lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'État sans tenir compte des besoins et préoccupations des régions;

ATTENDU QUE dans son nouveau schéma d'aménagement et de développement révisé, la MRC de Matawinie établit la villégiature comme axe principal de développement;

ATTENDU QUE la zone de ventes de terres du domaine de l'État à des fins de villégiature ne peut correspondre, en Matawinie, aux territoires compris à l'intérieur des périmètres urbains;

ATTENDU QUE la vice-première ministre du Québec, M<sup>me</sup> Lise Thériault, a déclaré à Joliette, le 15 juin 2016, devant le caucus des cités régionales de l'Union des municipalités du Québec :  
« *Notre gouvernement a opéré une véritable décentralisation de la gouvernance régionale. Cette décentralisation a pour objectif de permettre aux municipalités et aux régions de se développer par et pour elles-mêmes, en fonction de leurs priorités et de leurs spécificités.* »;

ATTENDU QUE l'adoption de nouvelles lignes directrices a un impact significatif sur le développement des municipalités et que ces règles doivent faire l'objet d'une analyse préalable, en conformité avec les préoccupations et les besoins locaux.

POUR CES MOTIFS,

2016-191

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de demander au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de suspendre les nouvelles lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente des terres du domaine de l'État et de mener, avec les partenaires locaux et régionaux et en fonction des priorités locales, une étude d'impact sur l'application de ces nouvelles lignes directrices;

De demander à la MRC de Matawinie d'appuyer cette résolution et de l'acheminer auprès de la vice-première ministre et ministre responsable de la région de Lanaudière, M<sup>me</sup> Lise Thériault, auprès des instances de l'UMQ et de la FQM et auprès de l'ensemble des MRC du Québec.

12. Croix-Rouge canadienne - Renouvellement entente de service et paiement de la contribution annuelle

2016-192

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement que la municipalité renouvelle l'entente avec la Croix-Rouge canadienne concernant les « Services aux sinistrés », pour une période de trois (3) ans, soit du 20 juin 2016 au 20 juin 2019. La municipalité versera à cet effet un montant de 795,52 \$ (taxes incluses), représentant la contribution couvrant la première année de l'entente. Ce montant représente 0,16 \$ per capita et est basé sur le décret annuel de population publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

13. Fermeture d'un ancien chemin - Partie du lot 4 936 278 - Partie rue des Muriers

ATTENDU QU'

une ancienne rue, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT TRENTE-SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (ptie 4 936 278) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montcalm, de figure irrégulière ;

Bornée vers le NORD-OUEST par le lot 4 935 432 du cadastre du Québec, mesurant le long de cette limite soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m); vers le NORD-EST par une partie du lot 4 936 278 du cadastre du Québec (rue des Mûriers), mesurant le long de cette limite douze mètres et quarante-neuf centièmes (12,49 m); vers le SUD-EST par les lots 4 935 430 et 4 935 431 du cadastre du Québec, mesurant le long de cette limite soixante et un mètres et trente-sept centièmes (61,37 m); vers le SUD-OUEST par une partie du lot 4 936 278 du cadastre du Québec, mesurant le long de cette limite douze mètres et quarante-neuf centièmes (12,49 m); Contenant en superficie sept cent soixante-trois mètres carrés et huit dixièmes (763,8 m.c.) est montré comme chemin au cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE

cette partie de lot n'est plus ou n'a jamais été utilisée à des fins de rue.

POUR CES MOTIFS,

2016-193

il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que la partie de l'ancienne rue des Muriers, d'une superficie de 763,8 mètres carrés et identifiée comme étant une partie du lot 4 936 278 du cadastre du Québec et qui est montrée comme rue à l'ancien cadastre, et tel que plus amplement décrit à la description technique et au plan préparé par Pascal Neveu, arpenteur-géomètre, le 9 décembre 2015 sous le numéro 5918 de ses minutes et 49001 de ses dossiers, dont copie dudit plan demeure annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante, est fermée à toutes fins que de droit et ne sera plus utilisée à des fins de rue.

2016-06-20

14. Acceptation des projets sélectionnés - « Programme de subvention aux projets culturels 2016-2017 de la municipalité »

ATTENDU QU' une des actions prévues à la Politique culturelle de la municipalité est de susciter l'émergence de projets culturels, en élaborant un programme de subvention pour les organismes culturels ou les artistes résidant à Chertsey et d'élaborer une politique d'attribution de projets;

ATTENDU QUE le programme vise à soutenir financièrement les projets culturels novateurs répondant aux orientations de la Politique culturelle.

ATTENDU QU' un comité de sélection a été formé afin d'évaluer les projets qui ont été soumis selon les critères suivants : la qualité du projet, le lien entre le projet et les orientations de la politique culturelle de la municipalité, les retombées significatives pour la communauté de Chertsey et les aptitudes de gestion du demandeur.

POUR CES MOTIFS,

2016-194 il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que le conseil accepte les recommandations du comité de sélection et octroie l'aide financière aux projets sélectionnés dans le cadre du « Programme de subvention aux projets culturels 2016-2017 », qui seront dévoilés lors d'une conférence de presse qui aura lieu le 25 juin 2016. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

15. Chertsey en Fête - Acceptation - Plan de communication stratégique

2016-195 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité culture et loisirs, le conseil accepte le Plan de communication stratégique, tel que présenté au comité le 20 juin 2016, concernant les activités culturelles qui se dérouleront dans la municipalité au cours de l'été et de l'automne 2016.

16. Politique de gestion contractuelle - Amendement article 6.1.1

2016-196 Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que l'article 6.1.1 de la Politique de gestion contractuelle, adoptée lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2010, résolution 2010-296, soit amendé à l'effet de nommer M. Miguel Brazeau, directeur du Service des finances, à titre de substitut du secrétaire du comité de sélection chargé d'assister et d'encadrer, lorsque requis, les travaux des membres d'un comité de sélection chargés de l'analyse de certaines soumissions.

17. Mise en application article 3.1.2 du règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme - Durée du mandat des membres

2016-197

Aux fins de l'application de l'article 3.1.2. du règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme, concernant la durée du mandat des membres qui est renouvelable aux deux (2) ans, il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que les membres cités ci-après soient nommés pour un mandat de deux ans aux années impaires :

M. Jean-Pierre Caron  
M. Serge Sirois  
M. Norman Birmingham

et que les membres ci-après soient nommés pour un mandat de deux ans aux années paires :

M. Pierre Bouthillier  
M. Yanick MacDonald  
M. Daniel Hallé

18. Demande d'aide financière - MTQ - Programme Réhabilitation du réseau routier local

ATTENDU QUE la municipalité de Chertsey a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

POUR CES MOTIFS,

2016-198

il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Chertsey autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux sur le 2<sup>e</sup> Rang Est, selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL. La directrice générale, M<sup>me</sup> Linda Paquette, est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document donnant effet à la présente résolution.

19. Demande d'aide financière - Développement économique Canada - Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150

2016-199

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey dépose une demande d'aide financière auprès de Développement économique Canada pour les régions du Québec, dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150), afin de procéder à l'achat de modules pour le parc de planches à roulettes. La directrice générale, M<sup>me</sup> Linda Paquette, est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document donnant effet à la présente résolution.

2016-06-20



20. Octroi de contrat - Compo-Recycle - Système de gestion intégré des matières résiduelles
- 2016-200
- Suite à l'ouverture de soumissions du 2 juin 2016, il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de confier à la firme Services sanitaires MAJ inc. et sa division Compo Recycle le contrat pour l'exploitation d'un système de gestion intégré des matières résiduelles, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2017, au montant de 1 678 143,15 \$ (taxes incluses), versé selon les modalités de paiements prévues au contrat.
- Cette dépense sera prévue au budget général de la municipalité pour la durée du contrat.
21. Achat d'un camion (pick-up) 4 X 4 multiplace 2016 - A. Chalut Auto Ltée - Service des travaux publics
- 2016-201
- Suite à l'ouverture de soumissions du 14 juin 2016, il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder à l'achat, pour le Service des travaux publics, d'un camion (pick-up) Chevrolet Silverado 1500 LS cabine double, année 2016, du plus bas soumissionnaire conforme, soit le fournisseur A. Chalut Auto Ltée, au coût total de 43 757,19 \$ (taxes incluses).
- Cette dépense est autorisée aux termes du règlement 387-2009.
22. Achat et installation de modules - Tech Sport inc. - Parc de planches à roulettes
- 2016-202
- Suite à l'ouverture de soumissions du 14 juin 2016, il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder à l'achat de modules pour le parc de planches à roulettes, du fournisseur Tech Sport inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût total de 33 963,62 \$ (taxes incluses).
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité, au poste « Fonds réservé aux fins de parcs ».
23. Achat de panneaux de basketball pour l'école Saint-Théodore
- 2016-203
- Afin de donner suite à la demande d'aide financière de l'école Saint-Théodore-de-Chertsey, il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Poitras, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la municipalité contribue en procédant à l'achat de deux (2) panneaux de basketball, totalisant un montant de 1 078,47 \$ (taxes incluses), payable sur présentation de la facture. Les paniers et les cerceaux sont fournis par l'école Saint-Théodore.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
24. Achat boîte en aluminium (caisson pour tranchée) - United Rentals - Service des travaux publics
- 2016-204
- Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de procéder à l'achat d'une boîte en aluminium de 8' x 10' (caisson pour tranchée) de la compagnie United Rentals, au montant de 15 228,44 \$ (taxes incluses), pour le Service des travaux publics.
- 2016-06-20

24. Achat boîte en aluminium (caisson pour tranchée) - United Rentals - Service des travaux publics (suite)
- Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de cinq (5) ans.
25. Application mobile pour le Gestionnaire municipal - PG Solutions - Service de l'urbanisme
- 2016-205 Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 3 023,84 \$ (taxes incluses) pour l'achat d'une application mobile pour le logiciel Gestionnaire municipal de la firme PG Solutions, pour le Service d'urbanisme et d'un montant de 383,45 \$ (taxes incluses) pour le contrat d'entretien et de soutien informatique, totalisant une dépense de 3 407,29 \$ (taxes incluses).
- Cette somme fera l'objet d'un emprunt au fonds de roulement pour une période de deux (2) ans.
26. Mandat PME Inter-Notaires - Préparation des actes - Vente pour taxes 11 juin 2015
- 2016-206 Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement de mandater le cabinet PME Inter Notaires, pour la préparation et la rédaction des actes de vente relatifs aux immeubles adjugés à la municipalité de Chertsey, lors de la vente pour taxes du 11 juin 2015.
- Le maire et la directrice générale adjointe ou la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document donnant effet à la présente résolution. Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
27. Mandat Héту-Bellehumeur Architectes - Préparation projet et plan préliminaire avec estimation des coûts - Construction caserne incendie
- 2016-207 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de mandater la firme d'architectes Héту-Bellehumeur inc., pour la préparation d'un projet et d'un plan préliminaire avec estimation des coûts, dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle caserne incendie et de défrayer, à cette fin, un montant de 12 000 \$ (avant taxes), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 7 juin 2016.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
28. Mandat Consultants S.M. inc. - Préparation documents d'appel d'offres - Travaux de réfection ch. du Lac-d'Argent
- 2016-208 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de mandater la firme Consultants S.M. inc., pour la préparation des documents d'appel d'offres dans le cadre des travaux de réfection de chaussées sur le chemin du Lac-d'Argent ( $\pm$  4 350 m.l.) et de défrayer, à cette fin, un montant de 11 100 \$ (avant taxes), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 12 mai 2016.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

29. Mandat Consultants S.M. inc. - Préparation documents d'appel d'offres - Travaux de réfection sur le 2<sup>e</sup> Rang Est
- 2016-209 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement d'entériner le mandat octroyé à la firme Consultants S.M. inc., pour la préparation des documents d'appel d'offres dans le cadre des travaux de réfection de chaussées sur le 2<sup>e</sup> Rang Est ( $\pm$  1 650 m.l.), au montant de 7 300 \$ (avant taxes), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 12 mai 2016.
- Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.
30. Embauche de M<sup>me</sup> Julie Comtois - Directrice intérimaire - Service des communications
- 2016-210 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M<sup>me</sup> Julie Comtois à titre de directrice intérimaire du Service des communications, aux termes et conditions prévus au contrat de travail. La date d'entrée en fonction de M<sup>me</sup> Comtois est le 6 juin 2016. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.
31. Embauche de M<sup>me</sup> Kim Baumgarten - Agente de bureau (loisirs) - Employée régulière
- 2016-211 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement que M<sup>me</sup> Kim Baumgarten obtienne son statut d'employée régulière à titre d'agente de bureau (Service des loisirs et de la culture) à compter du 20 juin 2016, avec tous les avantages sociaux et monétaires qui y sont reliés, celle-ci ayant complété la période d'essai de quatre-vingt-dix (90) jours requise par la convention collective en vigueur.
32. M. Éric Brunet - Directeur du Service d'urbanisme - Période d'essai non concluante
- 2016-212 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le conseil mette fin au contrat de travail intervenu entre M. Éric Brunet et la municipalité, puisque la période d'essai de celui-ci s'est avérée non concluante.
33. Embauche de M. Omar Moussaoui - Directeur du Service d'urbanisme
- 2016-213 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Omar Moussaoui à titre de directeur du Service d'urbanisme de la municipalité de Chertsey, à compter du 11 juillet 2016, selon les termes et conditions stipulés au contrat de travail intervenu entre les parties, lesquelles conviennent d'une période d'essai de six (6) mois, à compter de la date de la signature du contrat, au terme de laquelle le conseil procédera à l'évaluation des résultats. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat de travail, pour et au nom de la municipalité.

- 2016-214
34. Embauche de M. Jean-Vincent Tanguay - Inspecteur des bâtiments - Employé à l'essai
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Jean-Vincent Tanguay à titre d'inspecteur des bâtiments, avec le statut d'employé à l'essai. Au terme de la période d'essai de 90 jours, celui-ci obtiendra, le cas échéant, le statut d'employé régulier sujet aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur. La date d'entrée en fonction comme employé à l'essai est le 21 juin 2016.
- 2016-215
35. Appui - Événement radio amateur - 25 juin 2016
- ATTENDU QUE les communications sont une partie vitale du fonctionnement d'une municipalité;
- ATTENDU QU' en cas de catastrophes, pannes majeures de courant ou phénomènes climatiques extrêmes, les radios amateurs peuvent être une ressource importante pour assurer tout type de communication.
- POUR CES MOTIFS,
- il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Poitras, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la municipalité appuie l'événement organisé par l'American Relay Radio League, association qui chapeaute les radios amateurs nationales. Lors de cet événement, tenu le 25 juin 2016, le groupe VC2FDC émettra d'un site dans le secteur du lac Mooney, à la fin du chemin Yves. Cette activité consiste en une pratique de communication en cas de mesures d'urgence.
- 2016-216
36. Autorisation - Utilisation d'un terrain - Comité pour les lacs Grenier et Robert
- Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de consentir à la requête de M<sup>me</sup> Deanne Bourdeau du Comité pour les lacs Grenier et Robert, à l'effet d'autoriser l'utilisation d'un terrain vacant appartenant à la municipalité situé sur le chemin du Lac-Paré, à l'ancien emplacement de la salle des Chevaliers de Colomb, le 27 août 2016 (remis au lendemain en cas de pluie), dans le cadre d'activités pour une levée de fonds destinée à l'ensemencement du lac Grenier.
- 2016-217
37. Demande de nom de rue - Lot 4 748 240 - Rue Malie
- Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil donne suite à la demande de M<sup>me</sup> Annie Bernèche à l'effet de nommer la rue privée située sur le lot 4 748 240 cadastre du Québec, rue Malie.
- 2016-218
38. Demande de nom de rue - Domaine Saint-Vincent - Lots 5 438 030 et 5 438 032 - Avenue du Lac-Delisle
- Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil donne suite à la demande de M<sup>me</sup> Marie Claude Thibault à l'effet de nommer la rue privée située sur les lots 5 438 030 et 5 438 032 cadastre du Québec, avenue du Lac-Delisle.
- 2016-06-20

- 2016-219 39. Demande d'arrêt routier - Les Chevaliers de Colomb - 3 septembre 2016
- Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Poitras, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de consentir à la requête de l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Chertsey, à l'effet d'autoriser un arrêt routier le 3 septembre prochain, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le cadre de leur levée de fonds annuelle.
- 2016-220 40. Demande d'arrêt routier - Centre communautaire de la Ouareau - 9 juillet 2016
- Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de consentir à la requête du Centre communautaire de la Ouareau, à l'effet d'autoriser un arrêt routier le 9 juillet prochain, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le cadre de leurs activités de financement.
- 2016-221 41. Engagement de la municipalité - Charte de la bientraitance envers les personnes âgées de Lanaudière
- ATTENDU QUE les aînés peuvent présenter un niveau élevé de vulnérabilité;
- ATTENDU QUE les personnes qui œuvrent auprès des aînés ou les côtoient doivent contribuer à leur bientraitance;
- ATTENDU QUE la maltraitance auprès des aînés est une forme de discrimination au sens de la Charte des droits et libertés de la personne.
- POUR CES MOTIFS,
- il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement :
- QUE la municipalité de Chertsey adhère à la charte de bientraitance de Lanaudière auprès des aînés, en demandant à ses citoyens œuvrant auprès des aînés ou les côtoyant d'adhérer aux principes suivants :
- Assurer aux aînés un traitement exempt de toute manifestation d'abus;
  - Assurer aux aînés un environnement exempt de maltraitance;
  - Prendre les mesures nécessaires pour que les personnes qui œuvrent auprès des aînés, ou les côtoient, adoptent une attitude positive à leur égard;
  - Assurer la confidentialité des informations obtenues relatives au dévoilement de situations de maltraitance, sauf si la personne aînée a donné son consentement pour les divulguer;
  - Prendre les mesures nécessaires pour contrer les manifestations de violence ou de maltraitance verbales, psychologiques, physiques et financières ainsi que les gestes, les moqueries et les insinuations;
  - Soutenir dans leurs démarches les aînés victimes d'abus et de maltraitance;

41. Engagement de la municipalité - Charte de la bientraitance envers les personnes âgées de Lanaudière (suite)

QUE cette charte soit visible à tous les citoyens.

QUE le maire, M. Michel Surprenant et/ou la directrice générale, M<sup>me</sup> Linda Paquette, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Chertsey, l'engagement à la charte de la bientraitance envers les personnes âgées de Lanaudière.

QU'une copie conforme dûment signée de la présente résolution soit transmise à M<sup>me</sup> Renée Desjardins, coordonnatrice régionale - Lanaudière, CLSC de Joliette.

QUE les notions de prévention de la maltraitance soient incluses dans les activités de sensibilisation et de formation.

42. Autorisation d'assistance - M. Miguel Brazeau - Colloque annuel AGFMQ

2016-222

Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser M. Miguel Brazeau, directeur du Service des finances, à assister au colloque annuel de l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec, qui se tiendra à Estérel du 13 au 16 septembre 2016. Le coût d'inscription et d'hébergement de 1 000,28 \$ (taxes incluses), ainsi que les frais de repas et de déplacement, sont assumés par la municipalité.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

43. Période de questions - Dérogations mineures

44. Demande de dérogation mineure - 713, rue des Géraniums

2016-223

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **refuse** la demande de dérogation mineure de M. Maxime Tremblay, en ce qui concerne la marge arrière à 7,41 mètres du bâtiment principal de la propriété sise au 713, rue des Géraniums.

45. Demande de dérogation mineure - 3070, chemin du Lac-Brûlé

2016-224

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. Stéphane Barbier, en ce qui concerne la marge latérale gauche du bâtiment principal à 6,5 mètres au lieu de 15 mètres du ruisseau, ainsi que la marge arrière de 14,8 mètres du bâtiment accessoire au lieu de 15 mètres de la bande de protection riveraine pour la propriété sise au 3070, ch. du Lac-Brûlé.

46. Demande de dérogation mineure - 191, rue Venne

2016-225

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M<sup>me</sup> Diane Charron, en ce qui concerne la marge latérale gauche du bâtiment principal à 2,38 mètres pour la propriété sise au 191, rue Venne.

2016-06-20

47. Demande de dérogation mineure - 821, avenue des Ukrainiens
- 2016-226 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. John Kushnir, en ce qui concerne la marge avant du garage détaché à 4,57 mètres pour la propriété sise au 821, avenue des Ukrainiens.
48. Demande de dérogation mineure - 1390, rue de la Baie
- 2016-227 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Annie Poitras et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. Jean Lefrançois, en ce qui concerne la marge avant de l'abri d'auto permanent à 5,8 mètres pour la propriété sise au 1390, rue de la Baie.
49. Demande de dérogation mineure - 911, chemin du Lac-Canadien
- 2016-228 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M<sup>me</sup> Ginette Roy, en ce qui concerne la marge avant du bâtiment principal à 6,24 mètres et la marge avant du bâtiment accessoire à 2,89 mètres de la propriété sise au 911, chemin du Lac-Canadien.
50. Demande de dérogation mineure - 300, avenue de la Roche
- 2016-229 Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M<sup>me</sup> Lucille Plante, en ce qui concerne la marge arrière du bâtiment principal dans la bande de protection riveraine à 11,88 mètres et la marge latérale de la remise à 1,19 mètre de la propriété sise au 300, avenue de la Roche.
51. Règlement 490-2016
- Règlement amendant le règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme afin de modifier le montant d'allocation de présence
- |             |   |
|-------------|---|
| ATTENDU QUE | la municipalité a adopté le règlement 420-2011 constituant le comité consultatif d'urbanisme à la séance ordinaire du 16 mai 2011;  |
| ATTENDU QUE | les dispositions de l'article 3.1.4, 1 <sup>er</sup> paragraphe, du règlement 420-2011 prévoient une allocation de présence de 25 \$ par réunion pour les membres du comité consultatif d'urbanisme ; |
| ATTENDU QU' | il y a lieu d'actualiser et d'ajuster le montant de la rémunération;  |
| ATTENDU QU' | avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 16 mai 2016.  |

51. Règlement 490-2016 (suite)

POUR CES MOTIFS,

2016-230

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 490-2016 soit adopté et qu'il soit statué et décrété, par ce règlement, ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

L'article 3.1.4 (1<sup>er</sup> paragraphe) du règlement 420-2011 est amendé, à l'effet de modifier le montant de l'allocation de présence des membres du comité consultatif d'urbanisme à 50 \$ par réunion, à compter de ce jour.

ARTICLE 2

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Directrice générale adjointe

Maire

52. Autorisation de paiement - MRC de Matawinie - Système d'information géographique

2016-231

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M<sup>me</sup> Annie Poitras et résolu unanimement que le conseil autorise le paiement d'un montant de 24 620,62 \$ (taxes incluses) à la MRC de Matawinie, pour le coût du système d'information géographique (modernisation d'un rôle d'évaluation).

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

53. Autorisation de paiement - Gestion Serjean - Travaux de rénovation église Saint-Théodore

2016-232

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M<sup>me</sup> Diana Shannon et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 67 485,21 \$ (taxes incluses), dont un montant de 2 655,92 \$ en travaux supplémentaires à l'entreprise 9209-8250 Québec inc. (Gestion Serjean), pour les travaux de rénovation de l'église Saint-Théodore.

Cette dépense est autorisée aux termes du règlement d'emprunt 480-2015.

54. Adoption du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2015

2016-233

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la municipalité adopte le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2015.



55. Adoption des comptes fournisseurs

2016-234

Il est proposé par M<sup>me</sup> Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois de mai 2016 au montant de 604 158,06 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 mai 2016, au montant de 1 235 567,32 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 485-2016, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

---

Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

56. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2016.

57. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

58. Période de questions

On compte 22 personnes dans l'assistance

59. Levée de la séance

2016-235

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la séance soit levée à 21 h 15.

---

Directrice générale adjointe

---

Maire